

Formation Professionnelle

« Prévenir et traiter les pathologies liées à l'humidité »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Artisans, Entreprises du bâtiment, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Aucun.

Objectifs :

- Savoir analyser les désordres pathologiques liés à l'humidité
- Proposer des solutions pour remédier aux désordres constatés
- Prévenir l'apparition des pathologies dans le cadre d'une construction neuve ou d'un projet de rénovation

Programme :

1. Quelles sont les pathologies liées à l'humidité et les causes de leur apparition

- Les sinistres et pathologies que l'on peut rencontrer dans le bâtiment
- Analyser les désordres liés à l'humidité et identifier les causes associées
- Le phénomène de condensation (point de rosée) : causes et conséquences

2. Comment prévenir l'apparition de pathologies liées à l'humidité dans les projets de construction ?

- Choix des matériaux et points de vigilance dans leur mise en œuvre
- Cas particulier des toitures plates (toiture chaude/toiture froide)
- Les outils permettant d'évaluer le risque de condensation
- Etude de cas

3. En rénovation : comment traiter les désordres et quelles sont les erreurs à éviter ?

- Identifier et traiter les problèmes d'humidité existants
- Comprendre le comportement du bâtiment et particulièrement du bâtiment ancien
- L'impact de l'isolation sur les transferts d'humidité (isolation extérieure et isolation intérieure) et les solutions pour ne pas générer de pathologies
- Le rôle de la ventilation et les solutions dans la rénovation
- Etude de cas

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos.
- Etudes de cas concrets.

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Martial CHEVALIER : gérant du Centre de Formation et du Bureau d'Études TYeco² - expérimenté en conception et rénovation de bâtiments. Il a également obtenu la certification CEPHA pour la construction de maisons passives. Certifié RGE Audit Énergétique en maison individuelle et copropriétés et référencé par le COMOP FEEBAT.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou lieu selon programmation.

Durée : 14h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »



Cette formation est référencée dans le catalogue de formations FIF PL

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.